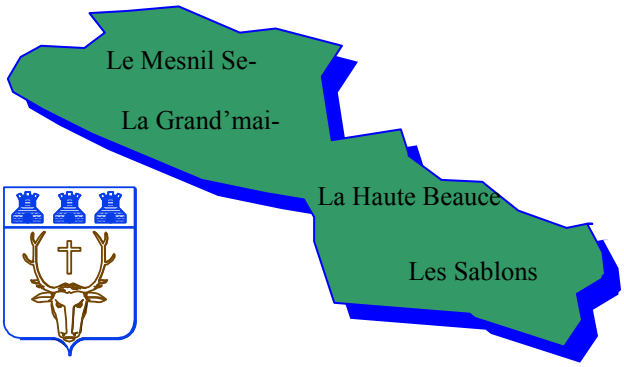

Le Ferréolien

Bulletin Municipal Juin 2010

Mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Après une période printanière un peu chaotique, voici l'été et nous formons des vœux pour que chacun trouve dans cette période estivale le repos, le dépaysement ensoleillé et chaud qui permettra de se ressourcer.

Vous trouverez, comme à l'accoutumée, dans ces pages les informations communales qui vous permettront de saisir le travail accompli par l'équipe municipale, ainsi que des informations de proximité.

Vous trouverez un agenda bien rempli pour occuper le début du mois de juillet.

Vous trouverez également des informations sur les animations de la rentrée. Dont une date fort importante pour nous tous : le 11 septembre 2010, jour de l'inauguration des fresques de l'église.

Dans la seconde quinzaine du mois d'Août, vous recevrez une invitation personnelle vous conviant à partager cet événement communal.

C'est dans un but commun que le Parc naturel et les communes concernées, vous proposent des animations en automne puisque le printemps est surchargé et que les températures automnales le permettent souvent.

Ainsi, fin octobre ou début novembre vous aurez rendez-vous avec les personnes du Parc actuel et futur sur le thème « ce lieu qui m'importe » qui ont écrit et réalisé un spectacle qui sera mis en musique.

En attendant toutes ces rencontres, en mon nom et au nom de toute l'équipe je vous souhaite un bel été.

Le Maire
F.GOSSARE

Assainissement

Les travaux sur les antennes communales ont commencé le 2 juin 2010.

L'allée de la Grande Pièce et la rue de la Mare sont terminées et nous poursuivons, rue du Bel Air, jusqu'au Routoir que nous devrions atteindre pendant le mois de juillet.

Les travaux de la rue de la Motte se feront, dans la foulée, en septembre.

Ces travaux sous voirie vont induire des restrictions de circulation temporaires et nous vous prions dès à présent de bien vouloir nous en excuser. Dans la mesure du possible, les voiries seront ouvertes dans la journée et refermées le soir.

Il conviendra donc de laisser, dans la journée les voitures, soit dans les garages soit dans la rue voisine et de ne passer que le soir ou tôt le matin.

Des infos complètes vous seront données au fur et à mesure de l'avancée du chantier.

Nous vous demandons de bien vouloir nous avertir des travaux de branchements divers que vous auriez envisagé de faire sous voirie communale afin, qu'après ce chantier, nous puissions refaire les couches de roulement sans que celles-ci soit « rapiécées » aussitôt par des travaux non prévus.

Avec la fin de ce chantier, se terminera la longue opération d'assainissement communal et intercommunal entamée dès 2002 !

Un opération d'envergure pour une commune comme la nôtre !

En ce qui concerne les eaux pluviales, pour l'instant, rien n'est encore prévu mais nous ne manquerons pas de vous informer des dernières nouvelles en la matière

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h
Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48
adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »

URBANISME

Elaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune.

Notre procédure suit son cours mais nous sommes tenus de marcher en même temps que les autres administrations et du coup, nous avons pris du retard.

En effet, le Conseil Général des Yvelines octroie aux communes une subvention lorsque celles-ci entament une élaboration de PLU et il convient donc d'attendre que la notification d'attribution de subvention nous soit…notifiée !

Nous ne pouvons avancer avant cela sous peine de perdre cette subvention. Or la commission d'attribution se réunit une fois par trimestre et cela tombait le 21 mai 2010.

En conséquence, les réunions publiques prévues ne se tiendront pas en juin mais après la pause estivale
A l'heure où nous imprimons la notification est arrivée en Mairie et nous travaillons avec le cabinet sur les documents provisoires pour la présentation en réunion publique à la rentrée.

Contrat rural.

Depuis que nous avons reçu le permis de construire pour l'opération d'aménagement de la maison Detré en bibliothèque, nous avons en concertation avec le Centre Interdépartemental de Gestion et d'autres communes, rédigé un contrat pour travailler en bonne intelligence avec notre architecte.

Ce contrat est désormais revenu en Mairie et une réunion est prévue avec M Pouyès juillet pour préparer les consultations d'entreprises à l'automne et pour démarrer le chantier à la fin de l'année

Nuisances

Les beaux jours sont propices à la vie en extérieur. Il est demandé à chacun un effort afin que le bruit généré par les engins à moteurs (interdits le dimanche et les jours fériés) ne nuisent pas à la bonne entente entre voisins. Les tondeuses, tronçonneuses, taille-bordures etc sont bruyants et peuvent gâcher la plus belle des journées de vos voisins. Soyez attentifs et respectez la tranquillité de chacun. Tout le monde sera gagnant.

Finances Communales

Le 06 avril 2010, le Conseil Municipal a :

- **adopté le maintien pour 2010 des taux communaux d'imposition directe**

Taux communaux d'imposition directe 2010 **:**

Taxe d'Habitation :	8,25% des bases notifiées
Taxe Foncière sur les propriétés bâties :	12,1%
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties :	46,18%
Compensation Relais Taxe Professionnelle :	9,6%

Ces taux sont inchangés depuis l'année 2000.

- **Voté le Budget Communal pour l'exercice 2010 :**

Fonctionnement **:**	Dépenses :	320 000€
	Recettes :	360 000€
Investissement :	Dépenses et Recettes budgétées :	1 370 000€

Le Budget 2010 de la section d'Investissement prévoit notamment :

le financement du déficit de la Section d'Investissement de l'année 2009, pour un montant de 240 000 €, la fin des travaux d'assainissement sur l'ensemble du territoire de la Commune (900 000 €), des travaux de remise en état des voieries (80 000 €) et une première tranche de réhabilitation de la maison Détré place du Mesnil Sevin (80 000 €).

Les Dépenses d'Investissement sont couvertes par :

⇒ *55 % de recettes de subventions (720 000€),*

⇒ *20% recettes financières (270 000 €)*

⇒ *25% par un virement de 380 000 € prélevé sur les réserves d'autofinancement de la commune.*

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h
Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48
adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: «www.saint-forget.fr »

Caravaning, camping et compagnie..

Pendant huit semaines, nous avons eu des caravanes des gens du voyage sur le territoire de la commune.

Celles-ci se sont installées sur quatre parcelles appartenant à des propriétaires connus, que nous avons contacté et qui ne nous ont pas, dans un premier temps, répondu.

La position de la gendarmerie est claire, elle est celle des services de l'Etat : si le propriétaire ne porte pas plainte, il n'y a pas d'intervention possible des forces de l'ordre.

La Mairie a donc organisé une réunion entre les propriétaires (qui n'ont pas répondu), les agriculteurs qui empruntent le chemin rural de desserte, le Parc naturel qui a été l'initiateur de la création de la liaison douce (sur un chemin communal), les gendarmes, les services de l'ONF (qui ne se sent pas concerné) et la DDEA

Que pouvons-nous, concrètement faire ?

Un arrêté est pris depuis plusieurs années interdisant la circulation à moteur sur les chemins ruraux communaux et verbaliser est possible. Par le Maire ? oui mais les gendarmes ne « le conseille pas »…

Verbaliser car les feux sont interdits ? oui mais ne pas y aller seul et de toutes les façons « cela ne sert à rien »..

Faire poser des chicanes, un tas de fumier ou des gravats à l'entrée de la liaison douce ? oui mais la sortie des véhicules directement sur le CD 13 dans ce cas, sans autre possibilité d'entrer ou sortir des champs, pourrait créer des accidents qui seront imputables à la Mairie..

Nous pourrions envisager de créer une aire d'accueil des gens du voyage ! Mais nous n'y sommes pas soumis et nos voisins du Mesnil-Saint-Denis, de la ville nouvelle et de Magny/St Rémy l'ont fait.

Reste donc que si les communes ont rempli leurs devoirs, que l'Etat remplisse le sien.

Sauf, qu'au final :

nous devrons nettoyer si notre appartenance à un environnement qui nous est cher ne nous laisse pas indifférent,

nous devrons le faire avec « les moyens du bord » car nous n'aurons aucune aide légale, la solidarité s'arrêtant là où il faut débourser de quoi faire des travaux (ce qui n'est pas tout à fait vrai tant la coopération avec certaines communes proches est réelle)

nous devrons trouver des « solutions » pérennes pour ne plus être envahis contre notre gré.

Je remercie particulièrement le groupement de gendarmerie de Chevreuse, très présent sur cette affaire.

Si les propriétaires sont finalement venus, c'est en grande partie grâce à eux.et la surveillance a été prégnante sur ce groupe potentiellement dangereux

Un grand merci également aux agriculteurs, en particulier Jean-Pierre Le Metayer, maire de Saint-Lambert ,qui ont joué le jeu de la solidarité et de l'aide post-départ de nos campeurs afin que Pascal ait de l'aide pour bloquer une arrivée éventuelle en attendant de pouvoir remettre ces parcelles en culture.

Site internet: « www.saint-forget.fr »

Le site de St Forget est maintenant en place depuis 1 an. Il est régulièrement mis à jour et vous y trouverez toutes les informations de la commune: pratique, animation, dernière minute, conseil municipaux, Ferréoliens etc

Le site est un lien avec les Ferréoliens et si vous souhaitez y voir paraître de nouvelles pages n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Etat Civil
naissance
GUELZIM Haroun le 15 avril 2010
Mariage
Melle DECASTRO JAFFREDO Julia et M TELLIAI Joan le 5 juin 2010

Prochain ramassage des encombrants: mardi 7 septembre.
Rappel : les gravats ne doivent pas être mis aux encombrants mais portés en déchetterie.

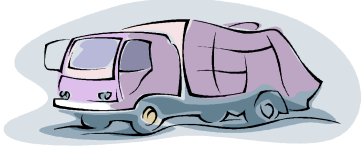

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h
Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48
adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »

Nettoyage de printemps



Le dimanche 28 mars était organisé avec l'aide du PNR le nettoyage de printemps dans différentes communes. Malgré la pluie plusieurs personnes avaient répondues présentes à cette matinée pour St Forget. Le ratissage de la commune a permit de « récolter » près d'un m3 de déchets. Parmi les participants nous avons eu l'agréable surprise de noter la présence d'habitants de La Celle St Cloud et de ...Paris montrant ainsi que l'écho de cette manifestation.

Même si la participation a été modeste à St Forget cette manifestation sera reconduite en 2011 en espérant une météo un peu plus clémente.

A l'automne, il y aura une nécessité impérieuse: le nettoyage des chemins et des abords de la liaison douce après qu'elle ait été envahie par les gens du voyage

SIVU

Le 11 septembre se déroulera le forum des associations à Cernay la Ville. A cette occasion une opération porte ouverte aura lieu au complexe sportif du SIVU. St Forget, adhérente du SIVU offre à ses habitants la possibilité de bénéficier de ces installations à des conditions intéressantes. Tennis, musculation, gymnastique, judo, etc vous seront proposés.

Gendarmerie



Afin de rendre vos vacances plus tranquilles un service vous est offert par la gendarmerie « Opération Tranquillité Vacances ». Un simple imprimé à remplir à la gendarmerie indiquant vos dates d'absences vous garantit des rondes régulières autour de votre domicile

Intercommunalité et réforme territoriale.

Ces deux termes ont semble-t-il une propension à être soit l'arlésienne des projets des communes, soit le serpent de mer des équipes en place…
L'intercommunalité, au menu depuis des années, des travaux des communes, sans qu'aucun résultat probant ne soit sorti du chapeau, devra être effective pour le 31 décembre 2012.
Il s'agit de savoir :

- si nous formons un groupe cohérent qui pourrait être celui des 17 communes du Parc actuel,
- si nous voulons nous rapprocher d'une intercommunalité existante, qui pourrait être soit la communauté d'agglomérations de la ville nouvelle ou à l'opposé géographique, celle de Rambouillet, soit encore celle des communautés de communes du sud Yvelines.
- si nous sommes capables d'accepter les contraintes d'une vie communautaire élargie mais que nous aurions choisie avant qu'elle nous soit imposée..

Il est vrai que notre commune ne peut mettre dans la corbeille de la mariée que sa volonté de travailler avec les communes voisines et son attractivité territoriale de commune rurale.

Pour autant, et depuis des années, nous plaidons pour un résultat consensuel et non imposé

Parc naturel de la haute vallée de Chevreuse.

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

L'enquête publique sur la charte prochaine est désormais close depuis le 8 juin.

Les commissaire enquêteurs ont d'ores et déjà commencé leur travail de réflexion et de synthèse.

Certaines questions ont été posées aux équipes du Parc qui s'efforcent d'y répondre le plus rapidement et le plus complètement possible.

A l'automne, nous aurons le résultat de leur travail et c'est à ce moment que les communes devront délibérer pour adhérer, ou non, à cette nouvelle charte et ce pour une douzaine d'années.

Livres



François Roche écrivain Cernaysien nous demande de mentionner la parution de ces 2 nouveaux livres sur le patrimoine régional.

« Carrières et carriers en Essonne »
« Carrières et carriers en Yvelines »
Dans le second livre il est question de St Forget haut lieu des carrières et carriers au début du XXième siècle.

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h
Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48
adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »

Le printemps de St Forget

Carnaval samedi 27 mars

De nombreux enfants et adultes avaient répondu présents pour cet après midi carnaval au Mesnil Sevin. Tous plus originaux les uns que les autres l'ensemble formait un cortège très multicolore. Après la parade dans les rues tout le monde s'est retrouvé à la salle communale pour une dégustation de gaufres et crêpes. De bons souvenirs pour tout le monde.





Chasse aux œufs samedi 10 avril

Ils étaient pourtant bien cachés dans le verger des cocagnes mais s'étaient sans compter sur la perspicacité des enfants. Ainsi cela ne fut pas très long pour que chacun ai une récolte intéressante après avoir parcouru de long en large le verger.

Repas villageois dimanche 6 juin

Devant une météo capricieuse tout le monde s'était réfugié dans la salle communale pour l'édition 2010 du repas villageois. Avec pour thème « le plat de sa région d'origine » ce fut un voyage culinaire de beaucoup de régions et même au delà de nos frontières.
Une journée bien sympathique

Concert dimanche 13 juin

Le « Mythe d'Orphée » était au programme du concert annuel donné à la chapelle St Gilles.
Interprété par la chorale des métiers de la musique du lycée de Sèvres et les élèves du conservatoire sous la direction de Gilbert Villedieu ce concert a attiré beaucoup de monde par la qualité du programme et de l'interprétation.



Fête de la musique samedi 12 juin

Depuis la veille les bénévoles se sont activés pour le montage des barnums, de l'électricité, la mise en place des tables et chaises etc.
18h, grosse inquiétude: des nuages noirs menaçant se profilent au dessus de St Forget. Pleuvra...pleuvra pas... Ouf! Les nuages sont passés sans pluie. La soirée peut commencer.
19h 30 les invités arrivent pour le buffet campagnard et le début de la soirée musicale. L'harmonie de Levis St Nom ouvre le bal avec des interprétations très applaudies. Après sa prestation l'harmonie laisse place au karaoké qui a de nouveau connu un grand succès. C'est au tour du groupe jazz de prendre la relève pour un concert de musique « new orléans » très apprécié. C'est ensuite le départ pour le feu d'artifice avec en tête les musiciens et les lampions.
L'artificier M Gourmelen et M Charon pour l'accompagnement musical avaient préparé un spectacle grandiose. La synchronisation entre le feu et la musique démontrait un grand professionnalisme des auteurs. Un grand bravo à eux.
De retour sur la place, après le tirage de la tombola et la distribution de nombreux lots, la musique reprit jusqu'à une heure tardive.
Une soirée simple, conviviale comme on les aime.



Soirée jeux

Vendredi 18 juin était proposé une soirée jeux aux jeunes de Saint Forget. Au programme tournoi de baby foot, ping-pong , fléchettes par équipe de 2.
Au terme de cette soirée tout le monde était satisfait et était d'accord pour renouveler cette proposition.

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h
Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48
adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »

AGENDA

Samedi 3 juillet

Tournoi de pétanque sur le terrain de la salle communale place du Mesnil Sevin.

dimanche 4 juillet 2010:

- ◊ 10h00 Conférence de Roger Carli sur la restauration des peintures médiévales à l'église St-Férréol.
- ◊ 15h30 Visite du Vieux Chevreuse commentée par Michel Charon. RV devant la Mairie de Chevreuse. Inscriptions Michel Charon tel. 06 80 62 80 89.

Ces deux manifestations sont gratuites

ASSOCIATION

Depuis trois ans, Roger Carli, Artiste Restaurateur du Patrimoine a travaillé pour redonner vie aux Peintures Médiévales découvertes dans l'église de Saint-Forget.
Juché sur son échafaudage, par un froid bien souvent glacial, habillé en cosmonaute, ses lunettes loupes vissées sur les yeux, Roger Carli traçait une infinité de traits fins et parallèles,
Respectant ainsi le travail de son lointain collègue.
Comme dans un bain révélateur de photographie argentique sont alors apparues progressivement comme venues du fond des siècles ces peintures exceptionnelles.
Artiste génial et passionné il a su transmettre et faire partager à tous, son savoir, ses rencontres et ses émerveillements.
l'idée d'une exposition s'est alors imposée afin de rendre hommage à l'homme et à son œuvre.
Cette exposition a aussi pour objectif de décrypter l'art des peintures médiévales et de ses messages cachés. Nous la voulons didactique et ouverte à tous.
Afin de réaliser et gérer cette exposition il a été nécessaire de modifier les statuts de l'association existante « l'Harmonium de Saint-Forget » et de changer son nom en « Passion Patrimoine ».
la Municipalité et l'Association Passion Patrimoine seront heureux de vous recevoir à l'occasion de l'inauguration officielle des Fresques Médiévales et du vernissage de l'exposition :

FRESQUES ET FUGUE EN VALLEE DE CHEVREUSE

A l'église Saint Gilles-Saint Ferréol le ***samedi 11 septembre 2010 à 18h30*** en présence des personnalités.



Veuillez aussi noter sur votre agenda : ***Dimanche 12 septembre 10h-18h :*** ouverture au public
Samedi 18 et dimanche 19 septembre à15h : Journées du Patrimoine avec conférences de Roger Carli, restaurateur des fresques médiévales.
Samedi 25 et dimanche 26 septembre 10h-18h : ouverture au public.

Jacques ADAM, Président de l'association Passion Patrimoine